

Rapport annuel 2013

Institut de droit de la santé, Neuchâtel

Mars 2014

Direction de l'IDS

A. Introduction

Tout au long de l'année 2013, les collaborateurs et la direction de l'IDS ont poursuivi leurs activités de recherche, d'enseignement, d'organisation de séminaires ou de colloques et de publication ainsi que leurs contributions à des manifestations scientifiques, leurs activités de services à la cité et l'accomplissement de mandats.

Comme de coutume, le présent rapport annuel évoque d'abord quelques questions administratives et budgétaires (ci-dessous B) puis passe en revue les principales activités menées (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Composition du Conseil de l'IDS

En 2013, le Conseil a accueilli Mme Cesla Amarelle ainsi que MM. Jean-Philippe Dunand et Christoph Müller en remplacement de respectivement Mme Géraldine Savary et MM. Pascal Mahon et Robert Danon. C'est désormais M. Jean-Philippe Dunand qui préside le Conseil de l'IDS.

Le Conseil de l'IDS s'est réuni le 21 mai 2013 et le 12 novembre 2013. Le Conseil a approuvé les comptes 2012 et le rapport 2012 puis adopté le budget 2013. Il a mené des discussions stratégiques qui ont permis à la direction de l'IDS de noter des éléments de réflexion intéressants et utiles quant à son avenir et à son positionnement dans le paysage universitaire suisse.

2. Direction et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est toujours assurée par Olivier Guillod (3/7 de sa chaire en droit de la santé), épaulé par Dominique Sprumont (1/2 chaire en droit de la santé) en tant que directeur adjoint.

Au 1^{er} janvier 2014, l'IDS peut donc compter sur les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- LAURA AMEY, assistante-doctorante d'Olivier Guillod (droit de la santé, 75%)
- CEDRIC BAUME, collaborateur scientifique (recherche FNRS, 100%)
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 50% ; mandats, 30%)

- NATACHA CAVALERI, assistante-doctorante de Dominique Sprumont (cours et séminaire thématique en droit de la santé, 100%)
- RACHEL CHRISTINAT, assistante-doctorante d'Olivier Guillod (droit médical et droit civil, 100%)
- OLIVIER GUILLOD, professeur ordinaire en droit civil et droit de la santé, directeur de l'IDS (50% à l'IDS)
- DOMINIQUE MENGISEN, secrétaire (80%, dont 30% sur fonds privés)
- JEAN PERRENOUD, collaborateur scientifique (secrétariat CLASS, 80%)
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur extraordinaire en droit de la santé, directeur adjoint de l'IDS (50%)
- NATALIYA WILDHABER, cheffe de projet (MAS en droit de la santé, 50%)

Sont en outre rattachés à l'IDS, tout en étant actifs à titre principal dans le Pôle de propriété intellectuelle et d'innovation, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- CHARLOTTE BOULAY, assistante-doctorante de Daniel Kraus (droit de l'innovation, 80%)
- DANIEL KRAUS, professeur extraordinaire en droit de l'innovation (40%)
- VALERIE WYSSBROD, assistante-doctorante de Daniel Kraus (droit pour les étudiants en médecine, 50% ; faculté de droit 20%)

Enfin, ANNE-SYLVIE DUPONT, chargée d'enseignement en assurances sociales, est également rattachée à l'IDS, en particulier à travers ses responsabilités au sein du MAS en droit de la santé, de même que SABRINA BURGAT, chargée d'enseignement pour les exercices de première année de bachelor, en lien avec ses activités touchant au droit de la santé.

C. Activités durant l'année 2013

1. Insertion dans les réseaux universitaires

Les trois Universités du triangle Azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont créé l'Ecole Romande de Santé Publique (ERSP) en automne 2013, qui regroupe plusieurs instituts universitaires actifs dans le domaine de la santé publique (Instituts de médecine sociale et préventive à Genève et Lausanne, *Institute for Global Health* à Genève, Institut d'économie et management de la santé à Lausanne, Institut de droit de la santé à Neuchâtel). L'ERSP a pour vocation de constituer le pôle romand de la *Swiss School of Public Health*. Un Conseil de direction réunissant deux personnes des Universités de Genève et Lausanne et une personne de l'Université de Neuchâtel (prof. Dominique Sprumont) a pris ses fonctions à la fin de l'année 2013 et va notamment coordonner les activités de recherche et d'enseignement au sein de l'ERSP.

Lors de son 194^e Conseil d'administration qui s'est tenu à Bali du 4 au 6 Avril 2013, l'Association Médicale Mondiale a décidé d'accorder à l'Institut de droit de la santé la dénomination de "*World Medical Association Cooperating Center*", pour lui exprimer sa gratitude et son appréciation pour son engagement et sa contribution académique aux travaux de l'AMM, particulièrement dans le domaine de l'éthique de la recherche et des révisions de la Déclaration d'Helsinki. L'AMM a également reconnu le programme TRREE comme formation de référence en éthique de la recherche.

Les contacts avec l'OMS n'ont été que sporadiques en 2013, en raison notamment de changements structurels et personnels au sein de l'OMS. L'IDS reste toutefois en lice pour devenir centre collaborateur de l'OMS.

2. Enseignements en droit de la santé

Les cours suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel par les enseignants rattachés à l'IDS ou collaborant avec lui durant les semestres de printemps et d'automne 2013 :

- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3^e année) ;
- Droit des assurances sociales approfondi, par Guy Longchamp (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Olivier Guillod (4h/semestre ; master) ;
- Biotechnologies et environnement juridique des sciences de la vie, par Daniel Kraus (3h/semestre ; master) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit de l'OMS et de la santé publique, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit pharmaceutique et des denrées alimentaires, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Module du séminaire thématique en droit de la santé consacré à la nouvelle législation fédérale sur la recherche avec l'être humain, par Olivier Guillod et Dominique Sprumont.

Les cours proposés dans le master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste toujours unique en Suisse. Quelques étudiants venant d'autres Universités suisses ou étrangères ont suivi un ou des cours en droit de la santé, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale. Plusieurs étudiants ayant accompli leur bachelor en droit ailleurs qu'à Neuchâtel, y compris à l'étranger, sont venus exprès à Neuchâtel pour suivre cette orientation ou certains des cours.

Durant la même période, plusieurs membres de l'IDS ont donné des heures de cours dans le programme de formation continue en droit de la santé de l'IDS, dont le détail n'est pas repris ici. En outre, les cours universitaires suivants dans le domaine du droit de la santé ont en outre été assurés par les membres de l'IDS :

- un cours de droit de la santé, à l'Université de Lausanne (HEC), par Olivier Guillod, dans le cadre du master en économie et management de la santé de l'Institut

- d'économie et de management de la santé (cours-bloc de 24 heures au printemps 2013) ;
- douze heures de cours en droit comparé de la santé à l'Université de Paris V Descartes en janvier 2013, par Olivier Guillod ;
 - un cours «*Sport, Health & Law*», dans le cadre du master FIFA du CIES, par Dominique Sprumont (cours-bloc) ;
 - un cours d'introduction au droit, dans le cadre du bachelor en soins infirmiers, HES Santé, Fribourg, par Dominique Sprumont ;
 - six cours de 3 heures et deux journées de séminaires thématiques dans le cadre du cours de droit de la santé, propédeutique en médecine de la Faculté des sciences, Université de Neuchâtel, par Daniel Kraus ;
 - deux cours de propriété intellectuelle dans le cadre du cours de droit et éthique de la Faculté des sciences de la vie, EPFL par Daniel Kraus ;
 - six heures de cours sur les droits des patients dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire, faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner (février 2013) ;
 - un cours sur les brevets dans le cadre du programme doctoral en pharmacie (CUSO) à l'Université de Genève par Valérie Wyssbrod (février 2013) ;
 - un cours sur la privation de liberté et la contention pour la Communauté d'intérêts de la Côte par Nathalie Brunner (septembre 2013) ;
 - un cours sur les directives anticipées dans le cadre de la Croix-Rouge fribourgeoise par Rachel Christinat (octobre 2013) ;
 - un cours sur les droits des personnes âgées en institution dans le cadre du CAS en psychogériatrie, HES Fribourg par Nathalie Brunner (novembre 2013) ;
 - deux heures de cours sur le plagiat en faculté des Sciences de l'Université de Neuchâtel par Natacha Cavaleri (novembre 2013)

L'offre étoffée de formation continue de l'IDS en droit de la santé s'est poursuivie en 2013, selon la même organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit un module de 15 crédits ECTS consacré à une thématique (Droits fondamentaux et santé publique ; Assurances sociales, travail et santé ; Innovation, recherche et produits thérapeutiques) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- soit deux modules de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois modules thématiques offerts et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Le premier module, intitulé « Droit fondamentaux et santé publique » s'est déroulé de mars à juillet 2013. Il a été suivi par 14 participants. Le deuxième module intitulé « Droit des assurances sociales, travail et santé » s'est déroulé de septembre 2013 à janvier 2014 et a

réuni 12 participants. Les évaluations du cours ont révélé un haut degré de satisfaction des participants. Ces deux modules ont également intéressé quelques auditeurs qui ont assisté ponctuellement à certaines journées de cours.

Plusieurs personnes de l'IDS (notamment Nathalie Brunner, Rachel Christinat, Jean Perrenoud, Dominique Sprumont et Olivier Guillod) ont donné des heures de cours dans le cadre de cette formation continue. Plusieurs professeurs de la Faculté de droit ont également dispensé des enseignements, en particulier Anne-Sylvie Dupont, Pierre Wessner, Guy Longchamp Pascal Mahon et Jean-Philippe Dunand.

Les membres de l'IDS ont également donné tout au long de l'année d'autres cours ainsi que des conférences et des exposés sur des thématiques variées de droit de la santé dans un cadre académique, professionnel ou civil. Les principales contributions sont recensées à la fin de ce rapport.

3. Organisation de manifestations scientifiques

La 20^e journée de droit de la santé s'est déroulée le 20 septembre 2013 sur le thème « Le droit de la santé en mouvement », sous la responsabilité scientifique d'Olivier Guillod. Après la présentation des nouveautés de l'année écoulée (Olivier Guillod), des exposés sur la métamorphose des droits du patient durant ces 20 dernières années (Dominique Manaï), les professions de la santé en mutation (Thomas Gächter) et l'avenir des assurances de soins ont ponctué la matinée. Durant l'après-midi, la responsabilité médicale dans l'évolution de la jurisprudence du Tribunal fédéral (Brigitte Tag), les anciens et nouveaux défis du droit des produits de santé (Valérie Junod) et vingt ans d'expérimentation du droit suisse et progrès médical (Dominique Sprumont) ont été traités. Le colloque s'est terminé par un regard de droit comparé sur l'évolution du droit de la santé (Anne Laude). La Journée, qui s'est déroulée à l'Aula de la Faculté des lettres de l'Université, a remporté un beau succès (100 participants payants et de nombreux invités).

Cette manifestation coïncidait avec les 20 ans de l'IDS qui, pour l'occasion, a organisé la veille un débat (non ouvert au public) avec des professeurs en droit de la santé et des doctorants portant sur l'enseignement en droit de la santé dans les études de droit (master), dans la formation continue universitaire, dans la formation en ligne. Ces discussions ont été suivies d'une conférence publique animée par MM. Marcel Tanner, directeur du *Swiss Tropical and Public Health Institute* de Bâle et Laurent Kurth, Conseiller d'Etat, chef du département des finances et de la santé du Canton de Neuchâtel. Le premier a traité des défis actuels de la santé publique alors que le second a amené les réponses du système de santé, notamment neuchâtelois. Cette conférence a eu un bel écho.

En collaboration avec Anne Laude, directrice de l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris V Descartes, Olivier Guillod a lancé en 2012 à Neuchâtel une école doctorale en droit comparé de la santé à l'intention de la bonne vingtaine de doctorants en droit de la santé des deux instituts partenaires. La seconde édition s'est tenue à Paris du 15 au 17 mai 2013. La première demi-journée a été consacrée à la visite du Conseil d'Etat. Lors des deuxième et troisième journées, des conférences ont été faites par des spécialistes de droit de la santé et des exposés thématiques sur l'actualité du droit de la santé ont été proposés par les doctorants, en alternant le droit français et le droit suisse. Des problématiques liées à plusieurs sujets de thèse ont également été présentées. La troisième édition de l'école

doctorale se tiendra à Neuchâtel en mai 2014, en y associant l'Université de Louvain en Belgique (Centre de droit médical, prof. Geneviève Schamps).

Dominique Sprumont a organisé deux colloques internationaux à la Fondation Brocher. Le premier s'est déroulé du 16 au 18 janvier 2013 avec le soutien du FNRS (Grant IZ32Z0_145124/1) ainsi que le CITI – *University of Miami*, MERETI – *University of Maryland*, HSeT, et l'Université de Genève. Il a réuni une vingtaine d'experts internationaux sur le thème : « *Developing High Quality Standards for e-Learning Programs in Research Ethics and Regulation in North-South Partnerships* ». Ce colloque est le premier à avoir permis aux principaux fournisseurs de formation en ligne en éthique et réglementation de la recherche au niveau international, ainsi que des centres de recherche et des organismes de financement de la recherche de développer ensemble des standards de qualité dans le domaine (John R Williams, Dominique Sprumont, Marie Hirtle, et al., *Consensus standards for introductory e-learning courses in human participants research ethics*, *J Med Ethics* published online August 19, 2013, doi:10.1136/medethics-2013-101572).

Le second colloque s'est déroulé du 12 au 13 septembre 2013. Il était codirigé par les Prof. Ulf Schmidt (*University of Kent in Canterbury, UK*), Andreas Frewer (*Friedrich-Alexander-Universität in Erlangen and Nuremberg, Germany*) et Dominique Sprumont avec le soutien de la Fondation Brocher et du *Welcome Trust*. Ce colloque avait pour thème : « *Research Within Bounds. Protecting Human Participants in Modern Medicine and the Declaration of Helsinki, 1964-2014* ». Il a réuni une trentaine d'experts internationaux provenant d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie qui ont présenté leurs derniers travaux sur l'histoire de la Déclaration d'Helsinki ainsi que les principaux enjeux en matière d'éthique et réglementation de la recherche. Les actes du colloque seront publiés courant 2014 par *Oxford University Press*.

Le 31 octobre 2013, l'Institut de droit de la santé a aussi organisé avec l'Association Suisse de Droit du Sport (ASDS) et la Fédération Suisse des Avocats (FSA) une journée sur le thème de la santé dans le sport. Cette journée a réuni plus de 70 experts en droit de la santé et en droit du sport, ainsi que des spécialistes internationaux de médecine sportive. Elle constitue à notre connaissance une première dans le domaine. Le but était de familiariser les acteurs du domaine, en particulier les avocats et les médecins, aux enjeux principaux et à la manière d'y faire face dans la pratique.

4. Publications de l'Institut

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS) éditée par l'IDS en collaboration avec le prof. Thomas Gächter de l'Université de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux de la *Jusletter* hebdomadaire électronique de *Weblaw* (plus de 15'000 abonnés). Les contributions de ces numéros spéciaux ainsi que quelques autres contributions sur des thèmes de droit de la santé ont été rassemblées dans le volume 14 de la Revue qui a été publié en 2013 sous forme d'un ouvrage de 184 pages.

5. Publications des membres de l'IDS

Durant l'année 2013, les membres de l'IDS ont rédigé les publications suivantes (liste non exhaustive) dans le domaine du droit de la santé :

Sabrina Burgat

L'obligation d'information du médecin et le consentement éclairé du patient en droit suisse, Recueil des travaux du Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance (GRERCA), à paraître

Olivier Guillod

Rechtliche Aspekte der Substitutionsbehandlung, SuchtMagazin 1/2013, p. 19-22.

Le diagnostic préimplantatoire : quelques questions juridiques et éthiques, *in*: Ethique et Droit en matière de Bioéthique, B. Winiger et al. (éds), Stuttgart, 2013, p. 25-42.

Transparence et conflits d'intérêts dans le secteur pharmaceutique : un aperçu du droit suisse, Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie N° 1, 2013, p. 11-15.

Remarques préliminaires aux art. 374-387 CC, *in*: Protection de l'adulte. Commentaire du droit de la famille, A. Leuba et al. (éds), Berne 2013, p. 225-231 (avec Audrey Leuba et Micaela Vaerini)

Vorbemerkungen zu Art. 374-387 ZGB, *in*: Erwachsenenschutz, FamKommentar, A. Bächler et al. (éds), Berne 2013, p. 228-235 (avec Audrey Leuba et Micaela Vaerini ; traduction du précédent)

Commentaire des articles 377 à 381 CC, *in*: Protection de l'adulte. Commentaire du droit de la famille, A. Leuba et al. (éds), Berne 2013, p. 266-306 (avec Agnès Hertig-Pea)

Kommentar zu Art. 377-381 ZGB, *in*: Erwachsenenschutz, FamKommentar, A. Bächler et al. (éds), Berne 2013, p. 273-305 (avec Agnès Hertig-Pea ; traduction du précédent)

Commentaire des articles 426 à 439 CC, *in*: Protection de l'adulte. Commentaire du droit de la famille, A. Leuba et al. (éds), Berne 2013, p. 666-790

Kommentar zu Art. 426-439 ZGB, *in*: Erwachsenenschutz, FamKommentar, A. Bächler et al. (éds), Berne 2013, p. 700-830

La gestion des catastrophes sanitaires en droit suisse, *in*: Les catastrophes sanitaires, Actes du XIIe Colloque du CDSA, Aix-en-Provence, 15-16 novembre 2012, Bordeaux 2013, p. 275-292

Droit de la santé, *in*: Le droit pour le praticien 2012/2013, Neuchâtel 2013, p. 139-149

Medical Error Disclosure and Patient Safety: Legal Aspects, Journal of Public Health Research Vol. 2 n° 3 (2013): Interdisciplinary perspectives on medical error, e 31
<http://www.jphres.org/index.php/jphres/article/view/244>

Daniel Kraus

Is TRIPS innovative enough ? How to reconcile IP, innovation and health, *in*: Reflections on the Constitutionalisation of International Economic Law : Liber Amicorum for Ernst-Ulrich Petersmann, Brill, Leyde 2013, p. 379-388

Les effets de la mise en œuvre du protocole de Nagoya dans la législation suisse (avec Valérie Wyssbrod), *in* : Zeitschrift für Vergleichende Rechtswissenschaft, p. 325-335

Commentaire romand de propriété intellectuelle – Loi sur le droit d’auteur, Loi sur la protection des marques, Loi sur les designs, Loi sur les brevets: commentaire des articles 9 et 9a, 32, 35a et 35b, 36 à 40e et 49a de la loi sur les brevets d’invention, édit. Jacques de Werra et Philippe Gilliéron, Helbing Lichtenhahn, Bâle 2013

Dominique Sprumont

Ethique de la recherche dans les pays en développement : éthique en développement (avec Jérôme Ateudjieu), *in*: *Bioetica Forum* (2013), vol. 6, n° 1, p. 24-26.

The 2015 Revision of the WADA Code: Will the Fight against Doping Collide with Health Law? (avec Marjolaine Viret) *Jusletter*, 8 avril 2013.

Consensus standards for introductory e-learning courses in human participants research ethics (avec John R Williams, Marie Hirtle et al), *Journal of Medical Ethics* published online August 19, 2013, doi:10.1136/medethics-2013-101572

Valérie Wyssbrod

Les effets de la mise en œuvre du protocole de Nagoya dans la législation Suisse (avec Daniel Kraus) *in*: Zeitschrift für Vergleichende Rechtswissenschaft, 112 (2013), p. 325-335

Collaborateurs de l'IDS

Dernières parutions juridiques en matière de droit de la santé : références bibliographiques, *Jusletter*, 28 janvier 2013 et 19 août 2013.

6. Recherches

Le projet TRREE, dirigé par Dominique Sprumont, se poursuit et s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et poursuit sa progression en Afrique.

Le projet de recherche intitulé *Access to pharmaceuticals* s'est terminé en 2013. Doté de 1'750'000 euros sur trois ans, dont env. 340'000 pour l'Université de Neuchâtel, ce projet impliquait des institutions universitaires au niveau international : la *St George's University of London* (UK), l'*Oswaldo Cruz Foundation* (Brésil), l'*International Vaccine Institute* (Corée du Sud) et le *South African Medical Research Council* (Afrique du Sud). Il avait pour but de mettre sur pied des partenariats de développement de produits, de développer des licences socialement responsables et, enfin, de répertorier et d'analyser les instruments juridiques existant au niveau international. C'est plus particulièrement de ce troisième volet juridique

que l'Institut de droit de la santé était responsable, sous la direction de Daniel Kraus (collaboratrice : Béatrice Stirner).

En mars 2013, le FN a octroyé à l'IDS un montant d'environ CHF 178'000.- sur deux ans pour une recherche sur la Gestion des risques cliniques et la responsabilité médico-hospitalière. Cette recherche a commencé le 1er juillet avec la collaboration de Cédric Baume. Ce thème a été choisi parce que les erreurs commises par des professionnels de la santé, spécialement en milieu hospitalier, sont désormais reconnues comme un véritable problème de santé publique. La recherche examine le cadre juridique à mettre en place à différents niveaux (fédéral, cantonal, local) pour mieux prévenir ou diminuer les erreurs médicales et teste l'adéquation, dans cette optique, du régime de responsabilité médicale en droit suisse. Elle étudie aussi les améliorations envisageables en termes d'indemnisation des personnes lésées sur la base de considérations d'équité, mais aussi d'efficacité. Un groupe d'accompagnement du projet réunit des représentants des principales organisations se préoccupant de la thématique en Suisse (Fondation suisse pour la sécurité des patients ; FMH ; SantéSuisse) et des experts de France, Belgique et Italie.

En 2013, une thèse de doctorat en droit de la santé s'est terminée :

- Agnès Hertig Pea, *Moyens d'action en cas de traitement illicite de données personnelles médicales*, soutenue en juin 2013 et ayant reçu la mention *cum laude* ; directeur de thèse : Olivier Guillod

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2013 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeurs rattachés à l'IDS :

- Alain Barbezat, *Organismes génétiquement modifiés et droit pénal* (directeurs de thèse : Yvan Jeanneret et Olivier Guillod)
- Anaëlle Cappelari, *L'influence du droit de la santé sur la famille en droit civil (étude de droit comparé franco-suisse)*, co-tutelle avec l'Université d'Aix-Marseille (directeurs de thèse : Olivier Guillod et Dominique Viriot)
- Natacha Cavaleri, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Rachel Christinat, *Le procès en matière de responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Laura Amey, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Christian Crocetta, *I diritti dei minori in ospedale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Jean-François Dumoulin, *Le traitement sous contrainte* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Leïla Ghassemi, *Traditional Medicinal Knowledge : A Need for a Better Protection and Integration – An International Legal Approach and a Case Study of Switzerland and Iran* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Noémie Helle, *La loi sur la procréation médicalement assistée, un combat d'arrière-garde ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Gohlamreza Rafiei, *The possibility of granting new protection and IP rights for broadcasting organizations against unauthorized exploitation of their broadcasts* (directeur de thèse : Daniel Kraus)

- Guillaume Roduit, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche des êtres humains* (directeur de thèse : D. Sprumont)
- Valérie Wyssbrod, *L'exploitation des ressources génétiques marines entre PI et droit international public* (directeur de thèse : Daniel Kraus)

7. Principales conférences en droit de la santé (liste non exhaustive)

Nathalie Brunner

La tenue du dossier patient par l'ostéopathe, Société valaisanne d'ostéopathie, Sion, 8 novembre 2013

Sabrina Burgat

Protection des données dans le domaine de la santé, en particulier la « carte d'assuré », Sixième Journée suisse du droit de la protection des données, Fribourg, 6-7 juin 2013

Olivier Guillod

Co-direction d'un atelier doctoral en droit de la santé, Paris, Université de Paris V Descartes, 27 février 2013

Medical Error Disclosure : A Legal Perspective, Congrès international, Communicating medical errors, Ascona 18-22 mars 2013

Procréation médicalement assistée et eugénisme libéral, Séminaire MICS, Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, 30 avril 2013

Co-direction de l'école doctorale en droit international et comparé de la santé, Paris, Université de Paris V Descartes, 15-17 mai 2013

La responsabilité de l'Etat dans le domaine sanitaire, Journée d'inauguration de l'année judiciaire 2013-14, Lugano, 3 juin 2013

Traitement médical et devoirs de confidentialité en milieu pénitentiaire, Séminaire de la Conférence des chefs de Département de justice et police, Santé et prison, Loèche, 6-7 juin 2013

Assistance et soins à des personnes handicapées : cadre juridique et valeurs éthiques, Foyer Handicap, La Chaux-de-Fonds, 17 juin 2013 et Neuchâtel, 27 juin 2013

Nouveau droit de la protection de l'adulte. Présentation de la réforme, Tribunal fédéral, Lausanne, 26 juin 2013

Discernement et décisions de soins, Aubonne, 5 septembre 2013

Traitement psychiatrique chez des patients mineurs, CNPEA, Préfargier, 9 septembre 2013

L'aléa thérapeutique et les fonds d'indemnisation en droit suisse, colloque international, L'aléa thérapeutique et les fonds d'indemnisation, Louvain, 13-14 septembre 2013.

Développements récents en droit de la santé, 20^e Journée de droit de la santé, Neuchâtel, 19-20 septembre 2013

Le sexe a-t-il encore de l'avenir ? Session de la Commission internationale de l'état-civil, Berne, 23-27 septembre 2013

Séminaire de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine, Procréation médicalement assistée, Bellinzona, 24-25 octobre 2013. Participation à la table-ronde

Traitement des données personnelles et nouveau droit de la protection de l'adulte, Journée de droit civil 2013, Genève, 7 novembre 2013

Les nouveautés en droit des personnes et des familles, Journée de formation continue de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, 8 novembre 2013

The legal framework for patient safety in Switzerland, Congrès national de la Fondation suisse pour la sécurité des patients, Zurich, 21 novembre 2013

Pour que la faute médicale soit synonyme d'apprentissage et de progression et non plus de punition et d'humiliation..., Hôpital de Riaz, 7 décembre 2013

Le statut de la médecine traditionnelle chinoise en droit suisse, congrès international, La médecine traditionnelle chinoise, Hangzhou, Chine, 16-18 décembre 2013

Daniel Kraus

Teaching Intellectual Property, the Swiss Experience, présentation à des professeurs en provenance de pays en développement, World Trade Organization, 28 juin 2013

4^e journée des start-up et de l'innovation : co-organisation et présentation : Brevets : A l'(ou)est beaucoup de nouveau - implications pour la R&D suisse?, Université de Neuchâtel, 15 février 2013

Aspects de la PI relatifs à la protection des créations industrielles/techniques dans le sport : protection des créations (design) et des inventions (brevets), du secret et du savoir-faire, Association romande de propriété intellectuelle (AROPI), 28 février 2013

Le Tribunal fédéral des brevets, Fédération horlogère suisse, 24 septembre 2013

Dominique Sprumont

Developing High Quality Standards for e-Learning Programs in Research Ethics and Regulation in North-South Partnerships 16 au 18 janvier 2013, Fondation Brocher

Data protection in the ERA of consumer targeted genome sequencing, 3 au 5 février 2013, Fondation Brocher

L'incapacité de discernement: mais, de quel droit? Réseau Santé Gruyère, Bulle, 27 février 2013

Introduction to TRREE Online Training Program, Clinical trial task force, FAMHP, Brussels, 28 mars 2013

Café scientifique sur la circoncision, Université de Neuchâtel, 23 octobre 2013

Colloque Constitutions et Santé : Regards comparatifs, 17 juin 2013, Université Paris - Descartes

Le renforcement des capacités des acteurs impliqués à la protection des participants à la recherche : l'apport du programme TRREE, séminaire sur la protection des êtres humains

impliqués dans les recherches biomédicales en Côte d'Ivoire, 28 juin 2013, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

Public Health Ethics and Research Ethics : Some practical Questions from a Swiss Lawyer Viewpoint dans le cadre du 27th European conference on Philosophy of Medicine and Health Care, 14 – 17 août 2013, Bâle

Training Programs for Ethics Committees around the World and a Case Study, 11th Forum of Ethics on Clinical Research, 19 août 2013, São Paulo (Brésil)

Stakeholders Meeting on the Revision of the Declaration of Helsinki, 26 août 2013, Washington D.C., USA

TRREE-Project – Online GCP Training Program, Zurich-Shanghai-Hong Kong-Kunming Sino-Swiss Clinical Research Symposium, Zurich, 26 août 2013

The Declaration of Helsinki in Law: Challenges and Opportunities, « Research Within Bounds. Protecting Human Participants in Modern Medicine and the Declaration of Helsinki, 1964-2014 », Fondation Brocher, 13 septembre 2013

La relation sportif – médecin sous l'angle du droit public, Symposium « Le sport face à la santé », Neuchâtel, 31 octobre 2013

Conférence européenne des ordres des médecins et des organismes d'attributions similaires, Paris – 6 décembre 2013, Table ronde sur la révision de la Déclaration d'Helsinki

Valérie Wyssbrod

L'exploitation des ressources génétiques marines hors des zones de juridiction nationale, présentation de la thématique de sa thèse, Ecole doctorale, Université de Paris Descartes, 17 mai 2013

Droit sur les ressources génétiques et difficultés économiques, Conférence au séminaire annuel du programme doctoral en droit, Institut suisse de droit comparé (ISDC), Lausanne, 15 novembre 2013

8. Mandats

Durant la période considérée, l'Institut a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine de l'action sociale et de la santé (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS : santé publique, assurances sociales, action sociale) (Olivier Guillod ; Nathalie Brunner, Jean Perrenoud, Eva Bloudanis - 1^{er} semestre 2013 - et Dominique Mengisen)
- Questions juridiques portant sur la marge de manœuvre de l'employeur dans la gestion de la vaccination de son personnel en tenant compte de ses obligations de protéger la santé de ses travailleurs et d'assurer la sécurité des patients hospitalisés, *Ente Ospedaliero Cantonale*, Bellinzzone (Olivier Guillod et Nathalie Brunner)

- Evaluation juridique du projet de loi sur les conditions d'accès à la liste hospitalière cantonale et la couverture des besoins en soins hospitaliers, Service de la santé publique, Neuchâtel (Olivier Guillod et Mélanie Mader)
- Responsabilité en milieu scolaire, Service de la santé publique, Vaud (Olivier Guillod, Nathalie Brunner et Rachel Christinat)

9. Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)

Olivier Guillod

Membre de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine (2001-2013)

Membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales

Président de la Commission cantonale addictions (Neuchâtel)

Membre du Comité directeur du PNR 63 «Cellules souches et médecine régénérative»

Membre du Conseil de fondation de la *Swiss School of Public Health* +

Membre de l'*American Society of Law, Medicine and Ethics* (ASLME)

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre du Comité international de rédaction du Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie (Paris)

Dominique Sprumont

Vice-président du Conseil d'administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

Membre de la Commission centrale d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre de la Commission fédérale pour la sécurité alimentaire internationale (CFSAI)

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre fondateur du European Network of Research Ethics Committees (EUREC), www.eurecnet.org

Membre fondateur et coordinateur du projet TRREE (Training and Resources in Research Ethics Evaluation), www.trree.org

Expert (Ethical Review Panel) dans le cadre du 7ème programme cadre de la Commission européenne (DG Research)

Membre fondateur de la "European Association of Health Lawyers"

Daniel Kraus

Avocat-conseil auprès de l'étude Umbricht à Berne et Zurich (jusqu'en 2013)

Fondateur du cabinet Kraus à Berne

Juge suppléant au Tribunal fédéral des brevets (élu, dès le 1er janvier 2012)

Neuchâtel, mars 2014